

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 09175

Numéro SIREN : 379 455 231

Nom ou dénomination : HOLDING DE RESTAURATION CONCEDEE

Ce dépôt a été enregistré le 06/04/2020 sous le numéro de dépôt 10128

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 06/04/2020

Numéro de dépôt : 2020/10128

Déposant :

Nom/dénomination : HOLDING DE RESTAURATION CONCEDEE

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 379 455 231

N° gestion : 2016 B 09175



les comptes sont
inclus
dans ce rapport
des CACS.

HOLDING DE RESTAURATION CONCEDEE
société par actions simplifiée au capital de 5 310 457 euros
9-11, allée de l'Arche – 92032 Paris La Défense
379 455 231 RCS NANTERRE

**PROCES VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 26 FEVRIER 2020**

Le vingt-six février, au 9-11 allée de l'Arche – 92032 Paris La Défense,
WORLDWIDE, représentée par son Directeur Général, Monsieur Stéphane
de la totalité des actions composant le capital social de la Société,
sur l'ordre du jour suivant :

on du Conseil d'Administration ;
commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2019 ;
s comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2019 et affectation du
ventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce ;
augmentation de capital par émission d'actions nouvelles ;
augmentation de capital réservée aux salariés ;
réduction de capital en vue d'apurer les pertes ;
un nouveau commissaire aux comptes titulaire ;
es formalités.

ivantes :

PREMIERE DECISION

naissance prise du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport
ptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2019, approuve,
entés, les comptes de cet exercice ainsi que les opérations traduites dans ces
ans ces rapports.

d acte de ce qu'aucune dépense ou charge non déductible fiscalement, visée par
général des impôts, n'a été engagée au titre de l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

de d'affecter le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2019, soit une perte de
en totalité en Report à nouveau.

on du compte Report à nouveau serait donc de **(26 832 812,85)€**.

d acte qu'il n'y a pas eu de dividendes distribués au cours des trois derniers



TROISIEME DECISION

Après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration décide de l'annulation du capital social par apport en numéraire à hauteur de 26 832 817 euros ce qui porte le capital de 5.310.457 euros à 32 143 274 euros.

Le capital se ferait par émission de 1 248 038 actions nouvelles de 21.50 € chacune.

Comme la Société est détenue à 100%, l'Associée unique décide d'ouvrir immédiatement

Le capital sera effectuée en numéraire par compensation avec des créances certaines, existantes sur la Société.

L'objet d'un arrêté de compte établi par le Conseil d'administration de la Société qui sera approuvé par le commissaire aux comptes de la Société conformément à l'article R. 225-10 du Code de commerce, et la libération sera constatée par un certificat du commissaire aux comptes adressé au dépositaire.

QUATRIEME DECISION

Après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration et des propositions de l'article L 225-129-6 alinéa 2 du Code de commerce et proposant l'augmentation du capital d'un montant de 375 euros, réservée aux salariés adhérents à un P.E.E. conformément aux dispositions prévues par le Code du travail, décide de **rejeter** cette proposition et de ne pas procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés de la Société. Les dispositions sont liées au sens de l'article L 225-180 du Code de commerce.

CINQUIEME DECISION

Après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, décide, sous réserve de la réalisation de l'augmentation de capital telle que décidée par la troisième décision, à une réduction du capital social d'un montant global de 26 832 817 euros, par annulation des actions nouvelles, nouveau débiteur figurant au bilan.

Le capital serait réalisée par voie d'annulation des 1 248 038 actions nouvellement émises par l'associée unique.

Après l'annulation, le capital social sera de nouveau égal à 5.310.457 €, le compte report à 15 € et la situation nette sera de 55 465 821,78 €.

SIXIEME DECISION

Après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, décide de la nomination de la société KPMG AUDIT IS, en qualité de second commissaire aux comptes titulaire.

SEPTIEME DECISION

Après la condition de la réalisation effective des opérations décrites dans les troisième et quatrième décisions qui précèdent, constate la reconstitution des capitaux propres de la Société à hauteur de la moitié du capital social.



HUITIEME DECISION

state qu'aucune convention n'est à mentionner au registre des décisions au titre

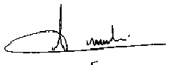
NEUVIEME DECISION

ne tous pouvoirs à la Société Wolters Kluwer ou au porteur d'un original, d'une
rtifié conforme, pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associée unique et répertorié
ions de l'Associée unique.

il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associée unique et répertorié
ions de l'Associée unique.

DE
ne GERTOSIO





[Handwritten signature]

Holding de Restauration Concédée
Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
(Exercice clos le 30 septembre 2019)



A handwritten signature in black ink, appearing to be a cursive script, located below the official stamp.



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 30 septembre 2019)

A l'Associé unique
Holding de Restauration Concédée
9/11, allée de l'Arche
92032 Paris La Defense cedex

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Holding de Restauration Concédée relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

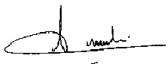
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en oeuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 19 février 2020

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Matthieu Moussy



Designation de l'entreprise : SAS HOLDING DE RESTAURATION CONCEDEE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 9-11 Allée de l'Arche 92032 PARIS 14 DEFENSE CEDEX Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 7 9 4 5 5 2 3 1 0 1 1 7 1 Néant ☐ *

		Bout 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
Frais d'établissement *	AB				
Frais de développement *	CX				
Concessions, brevets et droits similaires	AF	66 288 334	63 628 299	2 660 035	3 284 598
Fonds commercial (1)	AH	1 209 500	909 500	300 000	398 964
Autres immobilisations incorporelles	AJ	208 495	45 201	163 293	60 328
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL				
Terrains	AN				
Constructions	AP	60 305 851	24 191 466	36 114 385	31 519 1
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	32 969 798	18 846 633	14 123 164	12 118 ;
Autres immobilisations corporelles	AT	102 332 695	45 701 365	56 631 329	48 763 1
Immobilisations en cours	AV	4 346 380	40 921	4 305 458	8 580
Avances et acomptes	AX				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS				
Autres participations	CU	95 531 300	7 597 293	87 934 007	93 860 029
Créances rattachées à des participations	BB	27 709		27 709	30 847
Autres titres immobilisés	BD				
Prêts	BF				4 492
Autres immobilisations financières*	BH	28 157		28 157	28 975
TOTAL (II)	BJ	363 248 223	160 960 681	202 287 541	198 655 478
ACTIF IMMOBILISÉ*					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Matieres premières, approvisionnements	BL	1 380 159		1 380 159	1 410 872
En cours de production de biens	BN				
En cours de production de services	BP				
Produits intermédiaires et finis	BR				
Marchandises	BT	1 252 909		1 252 909	1 112 604
Avances et acomptes versés sur commandes	BV	381 039		381 039	1205
Clients et comptes rattachés (3)*	BX	3 986 269	70 409	3 915 860	5 050 33
Autres créances (3)	BZ	7 340 441		7 340 441	21 451 52
Capital souscrit et appelé, non versé	CB				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD				
Disponibilités	CF	5 006 329		5 006 329	4 160 990
Charges constatées d'avance (3)*	CH	423 708		423 708	307 987
TOTAL (III)	CJ	19 770 857	70 409	19 700 448	33 494 433
Comptes de régularisation					
Frais d'émission d'emprunt à étaler	CW				
Primes de remboursement des obligations	CM				
Ecart de conversion actif*	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	383 019 080	161 031 091	221 987 989	232 149 912
Renvois : (1) Dont droit au bail :					
Clause de réserve de propriété :					
Immobilisations :					
(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :					
Stocks :					
Créances :					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2019

Désignation de l'entreprise		SAS HOLDING DE RESTAURATION CONCEDEE		Néant ☐
		Exercice N	Exercice N - 1	
Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 310 457)		DA	5 310 457	5 310 457
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	47 284 151	47 284 151
Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK))		DC		
Réserve légale (3)		DD	2 871 209	2 871 209
Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours)		DF		
Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG		
Report à nouveau		DH	(12 329 622)	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(14 503 190)	(12 329 622)
Subventions d'investissement		DJ	2 080 689	1 926 003
Provisions réglementées *		DK		
TOTAL (I)		DL	30 713 694	45 062 1
Autres fonds propres		DM		
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques		DP	371 813	15
Provisions pour charges		DQ	3 622 091	5 004 435
TOTAL (III)		DR	3 993 904	5 164 333
Provisions pour risques et charges		DS		
Emprunts obligataires convertibles		DT		
Autres emprunts obligataires		DU	96 598	1 209 034
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DV	147 668 270	139 103 651
Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI))		DW		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DX	16 450 665	17 049 371
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DY	14 799 636	15 877 690
Dettes fiscales et sociales		DZ	5 834 164	7 317 193
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		EA	2 431 054	1 366 438
Autres dettes		EB		
Produits constatés d'avance (4)		EC	187 280 369	181 923 380
TOTAL (IV)		ED		
Ecart de conversion passif*		EE	221 987 989	232 149 912
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EF		
Écart de réévaluation incorporé au capital		EG	221 987 989	232 149 912
Réserve spéciale de réévaluation (1959)		EH		
Écart de réévaluation libre				
Réserve de réévaluation (1976)				
Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				
Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				
Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFR N° 2052 2019

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING DE RESTAURATION CONCEDEE				Exercice N		Exercice (N - 1)	
				France		Total	
				Exportations et livraisons intracommunautaires			
				FA	FB	FC	22 778 558
Ventes de marchandises*				23 053 236		23 053 236	
Production vendue { biens * services * }				FD	FE	FF	
				FG	FH	FI	140 216 763
Chiffres d'affaires nets *				FJ	FK	FL	162 995 322
Production stockée*				159 998 514		159 998 514	
Production immobilisée*						FM	
						FN	
Subventions d'exploitation						FO	143 042
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	1 157 861
						FQ	729 825
Autres produits (1) (11)						FQ	
Total des produits d'exploitation (2) (1)						FR	165 026 051
Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	11 782 ;
Variation de stock (marchandises)*						FT	(193 ;
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	31 936 ;
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	168 ,
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	31 81
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	3 34
Salaires et traitements*						FY	41 100 582
Charges sociales (10)						FZ	14 910 911
						GA	15 286 695
DOTATIONS D'EXPLOITATION						GB	
Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions* }						GC	5 310
Sur actif circulant : dotations aux provisions* Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	415 977
Autres charges (12)						GE	16 837 770
Total des charges d'exploitation (4) (11)						GF	167 416 529
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(2 390 478)
opérations en commun						GH	
Bénéfice attribué ou perte transférée*						GI	
Perte supportée ou bénéfice transféré*						GJ	255 839
Produits financiers de participations (5)						GK	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GL	47 507
Autres intérêts et produits assimilés (5)						GM	30 790 417
Reprises sur provisions et transferts de charges						GN	2 164
Différences positives de change						GO	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GP	31 095 924
Total des produits financiers (V)						GQ	39 368 620
Dotations financières aux amortissements et provisions*						GR	2 383 795
Intérêts et charges assimilés (6)						GS	710
Différences négatives de change						GT	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GU	41 753 126
Total des charges financières (VI)						GV	(10 657 202)
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GW	(13 047 680)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							

(REMYOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DCFRP N° 2053 2019

Désignation de l'entreprise		SAS HOLDING DE RESTAURATION CONCEDEE		Néant ☐ *		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	Exercice N	Exercice N - 1
		Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	259 700	197 076
		Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	2 361 674	554 837
		Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	1 672 771	692 658
CHARGES EXCEPTIONNELLES		Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	4 294 146	1 444 572
		Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	1 978 543	808 140
		Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG	143 518 595	814 119
		Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	627 720	1 405 622
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	146 124 858	3 027 883		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		IJ	(141 830 712)	(1 583 310)		
Impôts sur les bénéfices *		HK	(132 676)	(2 301 320)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	307 537 262	197 566 €		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	322 040 452	209 896 1		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(14 503 190)	(12 329 €		
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	2 862 047	2 69		
(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	231 477	6		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HQ				
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IH	101 361	(744 725)		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IJ	50 945	236 716		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	IK	1 104 380	2 211 316		
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	IX				
(9)	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC				
(10)	Dont transferts de charges	RD	409 021	483 076		
(11)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A1				
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A2				
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A3				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	A4				
SUR OPERATION DE GESTION		Exercice N		Exercice N		
- Sinistre		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
- Amendes et pénalités			2 912	142 382		
- Avoir Shell Honoraires Appel d'offre Haut Forez			41 279			
- Carve-Out Totem			10 306			
			102 955			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		Produits antérieurs		
		Charges antérieures				
ACHATS DE MARCHANDISES			(4 115)			
ACHATS DE MATIERES PREMIERES						
Achats de matières premières et fourniture			(6 714)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

RENVOIS



ANNEXE DES COMPTES

SOCIÉTÉ	H.R.C
Forme juridique	SAS
Adresse du siège social	9 -11 Allée de l'Arche 92032 Paris la Défense Cedex
Exercice traité clos le	30 septembre 2019
Exercice précédent clos le	30 septembre 2018
Nbre de mois (exercice traité)	12



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. M...'.

H.R.C
SAS
9 -11 Allée de l'Arche
92032 Paris la Défense Cedex

Comptes annuels au 30 septembre 2019

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT



La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels : elle comporte des éléments d'inform
complémentaire au bilan et au compte de résultat, de façon à ce que l'ensemble donne une image fidèl
patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise.

Les éléments d'information qui ne présentent pas un caractère obligatoire ne sont mentionnés que pour autant qu'ils
ont une importance significative.

Au 30 septembre 2019,	:	
Le total du bilan s'élève à	:	221 987 989,33 euros
Le compte de résultat dégage une perte de	:	-14 503 190,41 euros
L'exercice écoulé a une durée de	:	12 mois
L'exercice précédent avait une durée de	:	12 mois

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

Note	Informations	P	N/P	N/A
1	Faits caractéristiques de l'exercice	X		
2	Principes, règles et méthodes comptables	X		
	Notes sur le bilan			
3	Etat de l'actif immobilisé	X		
4	Etat des amortissements	X		
5	Frais d'établissement			
6	Fonds commercial			
7	Stocks	X		
8	Tableau des échéances des créances et dettes	X		
9	Montants des créances et dettes représentés par des effets de commerce			
10	Produits à recevoir et charges à payer	X		
11	Comptes de régularisation - actif et passif	X		
12	Composition du capital social	X		
13	Tableau de variation des capitaux propres	X		
14	Situations fiscales latente et différée	X		
15	Etat des provisions inscrites au bilan	X		
	Notes sur le compte de résultat			
16	Ventilation du chiffre d'affaires	X		
17	Résultat sur cessions courantes d'immobilisations	X		
18	Impôts sur les bénéfices			
	a - ventilation de l'impôt sur les bénéfices	X		
	b - crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	X		
	Autres informations			
19	Effectif moyen	X		
20	Charges et produits exceptionnels	X		
21	Eléments relevant de plusieurs postes de bilan et de compte de résultat	X		
22	Avantages, crédits, rémunérations allouées aux organes d'administration et de direction	X		
23	Engagements financiers donnés et reçus			
24	Dettes garanties par des suretés réelles	X		
25	Droit individuel à la formation			
26	Evénements post clôture	X		
27	Liste des filiales et participations	X		



[Signature]

P	: Information produite			
N/P	: Information non produite car non significative			
N/A	: Information non produite car non applicable			
Sauf indication contraire, toutes les informations chiffrées fournies dans l'annexe sont exprimées en Euros.				

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le 1^{er} juillet 2019, Elior Group a annoncé avoir conclu la cession de sa filiale Areas Worldwide, regroupant les activités de concessions du Groupe, à PAI Partners.

La société HRC, filiale du groupe Areas ne fait donc plus partie d'Elior Group depuis cette date.

H.R.C a acquis la totalité des titres de la Société Les Rurales, en date du 21 mai 2019 pour une valeur de 1€.

Le transfert universel de patrimoine par voie de dissolution de la société les Rurales au profit de HRC a été effectué en date du 1^{er} août 2019.

L'Actif net de la société les Rurales étant de - 460 688,16 € et la valeur nette comptable des titres de 1€, la réalisation du transfert universel de patrimoine fait apparaître un mail de 460 689,16 €.

Le transfert universel de patrimoine par voie de dissolution de la société les SCPPPC au profit de HRC a été effectué en date du 1^{er} septembre 2019.

L'Actif net de la société SCPPPC étant de 132 542,96 € et la valeur nette comptable des titres de 132 542,96 €, la réalisation du transfert universel de patrimoine n'a pas eu d'impact en résultat.

Les titres de la société Restaurants et Sites dont la valeur nette comptable était de 141 279 383,09 € ont été cédés en date du 30/06/2019 à ELIOR PARTICIPATIONS pour une valeur de 1€. Ces titres avaient été dépréciés en totalité à la date du transfert.

Le contrat de Ressources-Est a pris fin au 08/01/2019.



PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos au 30 septembre 2019 sont établis conformément au Plan Comptable Général et selon les principes comptables en vigueur.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

COMPARABILITE DES COMPTES ANNUELS

Les principes retenus ainsi que les règles et les méthodes appliquées sont, dans leur ensemble, identiques aux années précédentes et ne font donc pas obstacle à la comparaison d'un exercice sur l'autre des postes du bilan.

METHODES D'EVALUATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

• Immobilisations incorporelles

La valeur des marques n'est pas amortie. Elle fera l'objet d'une dépréciation dans le cas où leur valeur d'utilité viendrait à être inférieure à leur valeur nette comptable.

Les autres biens incorporels sont amortis linéairement sur les durées suivantes

- Droit à concession : Durée de la concession
- Logiciels : 2 à 4 ans
- Licences : 5 ans
-

• Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Les frais d'acquisition ne sont pas inclus dans la valeur brute des immobilisations et sont constatés en charge de l'exercice. Elles sont amorties sur leur durée probable d'utilisation selon le mode linéaire.

Si cette durée excède la durée de la concession, la durée d'amortissement est ramenée à la durée de la concession.

En vertu des dispositions contractuelles, les biens peuvent faire l'objet d'un amortissement des valeurs brutes sous déduction de leur valeur de reprise à l'échéance des contrats de concessions.

. Les principales durées d'amortissement retenues sont les suivantes:

- Constructions : 20 ans
- Matériel et outillage : 2 à 10 ans
- Installations générales & agencements : 3 à 15 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel de bureau & mobilier : 4 à 10 ans



[Signature]

- **Immobilisations financières**

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport, hors frais d'acquisition. A la clôture de chaque exercice, la valeur nette comptable des titres de participation est comparée à la valeur d'utilité des participations et donne lieu si nécessaire à la constitution d'une provision pour dépréciation.

La méthode utilisée pour la détermination de la valeur d'utilité des participations fait référence à la quote-part de situation nette détenue ou à l'application de critères de valorisation financière des activités du groupe basés sur les résultats et les cash flows libres futurs actualisés.

En complément, dès lors que la situation nette est négative, une provision pour risque financier est comptabilisée dans la limite de la différence entre la situation nette négative et la valorisation de l'entité filiale déterminée par un multiple de l' E.B.E.

- **Stocks**

Les stocks sont comptabilisés à leur coût d'achat. On applique sauf quelques rares exceptions la méthode dite PMP pour les sorties de stocks.

- **Créances et dettes**

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances font l'objet d'une appréciation individuelle qui peut conduire, le cas échéant, à la constitution d'une provision pour dépréciation lorsqu'il existe un risque de non recouvrement.

- **Provisions pour risques et charges**

Une provision pour charges est enregistrée au bilan de la société au titre des engagements de la société en matière d'indemnités de départ en retraite (IFC) et de médailles du travail (Mt). Ces provisions sont évaluées selon une méthode actuarielle (méthode rétrospective avec salaires de fin de carrière (« Projected Unit Credit Method »), en conformité avec la recommandation de l'Ordre des Experts Comptables n° 1.23 et la recommandation n° 2003-R.02 de l'Autorité des Normes Comptables et de l'avis n°2004-05 du 25 mars 2004 de l'Autorité des Normes Comptables.

Cette méthode consiste à évaluer l'engagement en fonction du salaire projeté en fin de carrière et des droits acquis à la date d'évaluation, déterminés selon les dispositions de la convention collective, de l'accord d'entreprise ou des droits légaux applicables et en vigueur à la date de la clôture. Ces provisions ont été calculées plus particulièrement sur la base d'un taux d'actualisation net de 0.30 % et, pour les IFC, d'un âge de départ en retraite de 62 à 64 ans et d'un mode de départ volontaire.

La provision enregistrée au bilan de la société au titre des indemnités de départ à la retraite et des médailles du travail s'élève à 3 406 964 Euros au 30 septembre 2019.

INTEGRATION FISCALE

La réalisation définitive de la cession au 1er juillet 2019 par Elior Group des activités de concessions AREAS, a eu pour conséquence d'entraîner la sortie de la société du groupe fiscal ELIOR, dès le 1er jour de l'exercice en cours à la date de l'évènement, soit au 1er octobre 2018.

La société supportera donc seule sur cet exercice l'impôt sur son propre résultat fiscal.



IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

Les comptes de la société sont consolidés, suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société :

PAX Equityco S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

43-45, Allée Scheffer, L - 2520 Luxembourg

B224070



Note 3

IMMOBILISATIONS					
RUBRIQUES	Début d'exercice	Augmentation Acquisitions Apports Vir. poste à poste	Diminution Vir. poste à poste	Diminution Cessions	Fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	67 465 106	241 224	0	0	67 706 330
Frais d'établissement	0				0
Frais de recherche et développement	66 265 106	241 224			66 506 330
Concessions, brevets et droits similaires	1 200 000				1 200 000
Fonds commercial	0				0
Autres immobilisations incorporelles	0				0
Avances, acqtes/immob. incorporelles	174 781 937	37 994 655	-7 248 085	-5 573 781	199 954 726
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0				0
Terrains	0				0
Constructions	51 824 899	9 517 350		-1 036 397	60 305 852
Instal. tech., outillage et mat. industriel	28 226 959	5 672 673		-929 834	32 969 798
Matériel de transport	26 533	61 847			88 380
Autres immobilisations corporelles	86 018 971	17 848 850	-7 248 085	-1 623 507	102 244 315
Immobilisations en cours	8 684 575	4 893 933		-1 984 043	4 346 380
Avances, acqtes/immob. corporelles	0				0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	236 940 649	108 210	0	-141 461 691	95 587 168
Participations	236 876 334	74 350		-141 419 384	95 531 300
Créances rattachées à des participations	30 848	27 710		-30 848	27 710
Autres titres immobilisés	0				0
Prêts	4 492			-4 492	0
Autres immobilisations financières	28 975	6 150		-6 967	28 158
TOTAL GENERAL	479 187 693	38 344 088	-7 248 085	-147 035 472	363 248 223



Note 4

AMORTISSEMENTS

RUBRIQUES	Début d'exercice	Augmentation Dotations	Fusion Transfert	Diminutions Reprises	Fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	58 470 179	268 605	34 717	0	58 773 501
Frais d'établissement	0				0
Frais de recherche et développement	58 470 179	268 605	34 717		58 773 501
Concessions, brevets et droits similaires	0				0
Fonds commercial	0				0
Autres immobilisations incorporelles	0				0
Avances, acomptes sur immobilisations	0				0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	73 696 248	17 923 363	464 997	3 345 141	88 739 466
Terrains	0				0
Constructions	20 305 869	4 659 577	147 386	921 366	24 191 467
Installations techniques, outillage et matériel	16 108 565	3 629 701	16 521	908 153	18 846 634
Matériel de transport	26 533	7 731			34 264
Autres immobilisations corporelles	37 255 280	9 626 355	301 090	1 515 623	45 667 102
Immobilisations en cours	0				0
Avances, acomptes sur immobilisations	0				0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	143 010 309	5 872 074	62 543	141 347 632	7 597 293
Participations	143 010 309	5 872 074	62 543	141 347 632	7 597 293
Créances rattachées à des participations	0				0
Autres titres immobilisés	0				0
Prêts	0				0
Autres immobilisations financières	0				0
TOTAL GENERAL	275 176 736	24 064 041	562 257	144 692 774	155 110 260

VENTILATION DES DOTATIONS DE L'EXERCICE			
- calculées selon le mode linéaire	18 190 379	- au résultat d'exploitation	18 142 375
- calculées selon le mode dégressif		- au résultat exceptionnel	48 004
TOTAL	18 190 379	TOTAL	18 190 379

Dans ce tableau ne figurent que les amortissements de la période et les provisions pour dépréciation des immobilisations financières.
Des dépréciations d'immobilisations corporelles et incorporelles ont été comptabilisées à hauteur de 485 443,37 €
Les dépréciations d'immobilisations corporelles et incorporelles s'élevaient à 5 850 421,33 € au 30/09/2019.

Note 5

FRAIS D'ETABLISSEMENT

ELEMENTS	Valeur brute	Valeur nette	Durée d'amort.
Frais de constitution	NEANT		
Frais de premier établissement			
Frais d'augmentation de capital			
TOTAL			

Note 6

ELEMENTS CONSTITUTIFS DU FONDS COMMERCIAL

ELEMENTS	Valeur brute	Valeur nette	Durée d'amort.
Fonds commerciaux achetés sans protection juridique :			
- Mali de Fusion	1 200 000	300 000	
-			
Fonds commerciaux achetés avec protection juridique :			
-			
-			
Fonds commerciaux reçus en apport :			
-			
-			
TOTAL	1 200 000	300 000	



Note 7

STOCKS

ELEMENTS	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières, approvisionnements	1 380 159		1 380 159
Marchandises	1 252 909		1 252 909
TOTAL	2 633 068	0	2 633 068

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	à 1 an au plus	à plus d' 1 an
Créances rattachées à des participations	27 710	27 710	
Prêts		0	
Autres immobilisations financières	28 158	28 158	
Clients douteux ou litigieux	42 565	42 565	
Autres créances clients	3 943 705	3 943 705	
Personnel et comptes rattachés	32 534	32 534	
Sécurité sociale et organismes sociaux	619	619	
Etat : impôts sur les bénéfices	2 536 879	2 536 879	
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	2 743 049	2 743 049	
Etat : autres impôts, taxes assimilées	1 444 350	1 444 350	
Etat : créances diverses	32 833	32 833	
Groupe et associés		0	
Débiteurs divers	550 176	550 176	
Charges constatées d'avance	423 709	423 709	
TOTAL GENERAL	11 806 287	11 806 287	0

ETAT DES DETTES	Montant brut	à 1 an au plus	plus d' 1 an, sans au plus	à plus de 1 ans
Emprunts obligataires convertibles		96 598		
Autres emprunts obligataires	96 598	0		
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit		16 450 666		
Fournisseurs et dettes financières divers	10 047 199	10 047 199		
Personnel et comptes rattachés	2 094 744	2 094 744		
Sécurité sociale et organismes sociaux		0		
Etat : impôts sur les bénéfices	593 762	593 762		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	2 063 931	2 063 931		
Etat : autres impôts, taxes assimilées	5 834 165	5 834 165		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	147 668 271	147 668 271		
Groupe et associés	2 431 055	2 431 055		
Autres dettes		0		
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	187 280 390	187 280 390	0	0

MONTANTS DES CREANCES ET DETTES REPRESENTES PAR DES EFFETS DE COMMERCE

POSTES DU BILAN CONCERNES	CREANCES	DETTES
Créances clients et comptes rattachés		
TOTAL EFFETS A RECEVOIR		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
TOTAL EFFETS A PAYER		
	NEANT	

Note 10

PRODUITS A RECEVOIR

PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	1 079 126
Autres créances	2 738 846
TOTAL	3 817 972

CHARGES A PAYER

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	96 409 111 437
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 177
Dettes fiscales et sociales	4 159 343
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	25 540
Autres dettes	
TOTAL	25 896 458



Note 11

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

NATURE	CHARGES	PRODUITS
Charges et produits d'exploitation	423 709	
Charges et produits financiers		
Charges et produits exceptionnels		
TOTAL	423 709	0

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Note 12

CATEGORIES DE TITRES	NOMBRE DE TITRES			VALEUR NOMINALE
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'ex.	remboursés pendant l'ex.	
Parts sociales	246 998			21,50
Actions ordinaires				
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire				
Actions préférentielles				
TOTAL	246 998	0	0	

Note 13

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

RUBRIQUE CONCERNEE	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat N-1	Résultat N	A la clôture de l'exercice
Capital social	5 310 457			5 310 457
Primes liées au capital	47 284 152	0		47 284 152
Réserves	2 871 209			2 871 209
Report à nouveau	0	-12 329 622		-12 329 €
Résultat de l'exercice	-12 329 622	12 329 622	-14 503 190	-14 503
Subventions d'investissement	1 926 003		-154 687	2 080 €
Provisions réglementées	0			0
CAPITAUX PROPRES AVANT REPARTITION	45 062 199	0	-14 657 877	30 713 695

Dividendes distribués au cours de l'exercice :

0

Résultat de l'exercice précédant pris en compte par l'associé :

Note 14

SITUATIONS FISCALES DIFFEREE ET LATENTE

NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES	Montant
Provisions réglementées	
Autres produits non taxables temporairement	
TOTAL ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT	(1) 0
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
Autres charges non déductibles temporairement (à détailler):	
Contribution Sociale de Solidarité	3 944 816
Congés payés	177 610
Participation des salariés	
Autres	3 767 206
TOTAL ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT	(2) 3 944 816
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	(1) - (2) -3 944 816
Déficits fiscaux reportables	7 869 275
Moins-values à long terme	7 597 293
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	15 466 568

ETAT DES PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

RUBRIQUES	Début d'exercice	Dotations Apports	Fusion Apports	Reprises sans objet	Utilisations	Fin d'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES (1)						0
Provisions pour litiges	159 899	85 265		16 215	39 597	189 352
Provisions pour garanties clients	0					0
Provisions pertes marchés à terme	0					0
Provisions pour amendes et pénalités	0					0
Provisions pour pertes de change	0					0
Provisions pensions, obligations similaires.	3 210 808	480 081		283 925		3 406 964
Provisions pour impôts	0					0
Provisions pour renouvellement immo.	0					0
Provisions pour grosses réparations	0					0
Provisions charges s/congés à payer	0					0
Autres provisions pour risques et charges (1)	1 793 627	182 461		34 421	1 544 078	391
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	5 164 334	747 807	0	334 561	1 583 675	3 991
Provisions pour dépréciation des immo. incorporelles	5 251 036	548 964	9 500			5 801
Provisions pour dépréciation des immo. corporelles	104 442	30 752		94 273		41
Provisions pour dépréciation des titres de participation	143 010 309	5 872 074	62 543	141 347 632		7 591
Provisions pour dépréciation des autres immo. financ.	0					
Provisions pour dépréciation des stocks	0					
Provisions pour dépréciation des comptes clients	44 205	20 734	14 828	9 357		
Autres provisions pour dépréciation	33 120			33 120		
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	148 443 112	6 472 524	86 871	141 484 382	0	13 518 124
TOTAL GENERAL	153 607 445	7 220 331	86 871	141 818 943	1 583 675	17 512 029
Dotations et reprises d'exploitation		539 699		342 617	39 597	
Dotations et reprises financières		6 100 916		141 347 632		
Dotations et reprises exceptionnelles		579 716		128 693	1 544 078	
TOTAL DOTATIONS ET REPRISES DE PROVISIONS		7 220 331		141 818 943	1 583 675	

(1) Dont en fin d'exercice provision pour situation nette négative (172 420 €), provision pour désamortissement (215 128 €) et provision pour inaptitude (10 041 €).



Note 16

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

VENTILATION PAR SECTEUR D'ACTIVITE	EXERCICE	
	N	N - 1
Restauration	121 183 883	123 385 112
Boutique	21 109 912	21 087 401
Hebergement	2 993 134	4 006 481
Autres ventes	117 918	96 979
Commissions	6 565 197	6 560 955
Ventes annexes	1 882 145	1 707 159
Autres	6 146 326	6 151 235
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL PAR SECTEUR D'ACTIVITE	159 998 515	162 995 322

VENTILATION PAR MARCHE GEOGRAPHIQUE	EXERCICE	
	N	N - 1
Chiffre d'affaires réalisé en France	159 998 515	162 995 32
Chiffre d'affaires réalisé à l'exportation		
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL PAR MARCHE GEOGRAPHIQUE	159 998 515	162 995 32

Noté


PLUS ET MOINS-VALUES SUR CESSIONS COURANTES D'IMMOBILISATIONS

Les plus et moins-values de l'exercice sur cessions courantes d'immobilisations corporelles, classées dans le résultat exceptionnel, s'élèvent à : 3 937,58 €

Note 18-a

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

NATURE DU RESULTAT	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	Avant impôt	Impôt	Après impôt	Après impôt
Résultat courant	127 194 845		127 194 846	-13 047 680
Résultat exceptionnel	-141 830 712		-141 830 712	-1 583 311
Impact Credit impôt (Produit à recevoir)		2 129 296	-2 129 296	-760 557
Impact participation des balances N-1		0	0	0
Impact Déficit antérieur			0	0
Impact Crédit d'impôt Mécenat		241 553	-241 553	252
Impact Crédit d'impôt Apprentissage		-9 600	9 600	9 200
Impact Crédit d'impôt Compétivité Emploi		-2 493 925	2 493 925	3 052 474
Impact Déficit fiscal de la société tuppée			0	0
Impact Contribution additionnelle 3,3%			0	0
Impact imputation intérêts différés des exercices			0	0
RESULTAT NET COMPTABLE	-14 635 867	-132 676	-14 503 190	-12 329 622

Le taux d'imposition est de 28% jusqu'à 500 000 € et 33,33% au-delà

UTILISATION DU CICE

Note 18-b

L'entreprise a utilisé le CICE conformément à l'article 244 quater c du CGI pour notamment :
Assurer et développer son activité par le renforcement de l'attractivité de la qualité de l'offre produits et de services aux clients et la proposition d'une offre tarifaire compétitive ; mais également, pérenniser l'emploi des contrats opérés, soutenir son effort de formation professionnelle (*) et enfin contribuer au maintien des marges d'exploitation et à la consolidation du fonds de roulement de l'entreprise.
Renforcer sa compétitivité afin de développer son portefeuille d'activités et de contrats, soutenir l'effort d'investissements et de développement de nouveaux concepts.

(*) « notamment en développant le recours aux contrats d'apprentissage et de professionnalisation au sein de ses équipes » .

Note 19

VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE

CATEGORIE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	Effectif salarié	Effectif mis à la dispo. de l'entreprise	Total	Total
Cadres	52		52	4
Employés et agents de maîtrise	1 767		1 767	1 834
Ouvriers			0	
TOTAL EFFECTIF MOYEN	1 819	0	1 819	1

Note 20

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

ELEMENTS	EXERCICE	
	N	N - 1
- Sur opération de gestion	259 700	197 026
- Cession immobilisations	2 158 028	462 858
- QP de subvention virée au compte de résultat	203 647	91 980
- Reprise provision (mise au rebut, titres,risques et charges)	1 672 772	692 658
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 294 147	1 444 522

ELEMENTS	EXERCICE	
	N	N - 1
- Sur opération de gestion	1 978 543	808 141
- Cession immobilisations	143 437 095	500 717
- Dotation provision (mise au rebut, titres,risques et charges)	709 220	1 719 025
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	146 124 859	3 027 883

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN ET DE COMPTE DE RESULTAT

POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT CONCERNES	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
Participations	87 933 911	97
Créances rattachées à des participations	0	27 710
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	87 933 911	27 806
Clients et divers	47 342	3 147
Autres créances		
Autres créances (Groupes et associés)		
Disponibilités		
TOTAL ACTIF CIRCULANT ET DISPONIBILITES	47 342	3 147
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	147 668 271	
TOTAL DETTES FINANCIERES	147 668 271	0
Dettes fournisseurs	556	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	556	0
Produits financiers	(1) 50 946	27 710
Charges financières	(2) 1 104 380	4 040
TOTAL RESULTAT FINANCIER	(1) - (2) -1 053 435	23 670



Note 22

AVANTAGES, CREDITS, REMUNERATIONS ALLOUEES AUX ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

NEANT

ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNES ET RECUS

ENGAGEMENTS DONNES	AU PROFIT DE					TOTAL
	Dirigeants	Filiales	Partici- pations	Autres ent. liées	Autres	
Cautions sur marchés						0
Autres avais et cautions						0
Effets escomptés et non échus						0
Passifs des filiales sous forme de SNC						0
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées (1)						0
Autres engagements donnés (2)						0
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	0	0	0	0	0	0

ENGAGEMENTS RECUS	ACCORDES PAR						TOTAL
	Dirigeants	Filiales	Partici- pations	Autres ent. liées	Autres		
Avais, cautions et garanties					6 315 250	6 315 250	0
Autres engagements reçus (2)					6 315 250	6 315 250	0
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	0	0	0	0	0	6 315 250	6 315 250

Le CIC s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie d'exécution de contrat SAPRR sur l'aire de Gevrey Ouest.

Le CIC s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie d'exécution de contrat ASF sur les aires des Landes Nord, de Poitou Charente Nord, de Frontonnais Nord et de Saint Rambert Ouest.

Le CIC s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie de remboursement APPR sur les aires de la Chaponne, de Lyon Dagneux, de la Ferté, de St Ambreuil, de Besançon Marchaux, de Touli Dommartin et de Chateaufillain.

Le CIC s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie de remboursement SANIEF sur les aires d'Assevillers Est et Ouest.

Le CIC s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie d'exécution de contrat Mac Donald's sur les aires ou se situent un restaurant aux enseignes du bénéficiaire .

Altradius s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie d'exécution de contrat SAPN sur l'aire de Vironvay Nord , de Bosgouet Sud et de Bolleville.

Altradius s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie d'exécution de contrat SANEF sur l'aire d'Urvillers.

Altradius s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie d'exécution de contrat ESSO sur l'aire de Gevrey Est.

Altradius s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie d'exécution de contrat Cofiroute sur les aires de Bourges Marmagne, de Poitiers Chincé, de Ferté Saint Aubin, de St Denis d'Orques, d'Orléans Gidy, de Chateilaerault Antran, de Bourges St Thorette, de Blois Ménard, de Sargues Le mans Sud, de Limours Janvry, de Orléans Saran et de Brou Dampierre.

Altradius s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie d'exécution de contrat ASF sur les aires de Tavel Nord, de St Rambert d'Albon Est, de St Léger Ouest et de Haut Forez Sud.

Altradius s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie d'exécution de contrat APPRR sur les aires du Poulet de Bresse, des Chères Est et Ouest, de Gevrey Est, et de Bourg Jasseron.

Note 24

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

POSTE DU BILAN CONCERNE		Montant des dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		NEANT	
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Dettes non financières			
TOTAL			

Note 25

DIF "DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION"

A compter du 1er janvier 2015, le dispositif du DIF a été remplacé par celui du CPF "Compte Personnel Formation".
 Les droits des salariés seront transférés à leur initiative sur leur CPF.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Note 26

NEANT



TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Capitaux propres	Quote-part de capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société	Cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice clos	Bénéfice ou perte du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'ex.
				Brute	Nette					
I - Renseignements détaillés (Titres représentant plus de 1% du capital de HRC)										
A - Filiales (50% au moins du capital détenu par la société)										
ACTAIR SAS	80 000	4 895 346	100,00%	34 380 504	34 380 504			3 811	2 492 745	
CONCESSIONS GARES France SAS	2 831 112	-27 293 059	100,00%	51 879 749	51 879 749			188 913 209	-2 847 495	
SLRH SAS	625 000	507 508	100,00%	2 582 500	387 100			2 067 037	-87 104	
SRAM SA	40 000	138 456	100,00%	345 079	138 546			42 401	5 721	
ORLY 4 RESTAURATION SNC	375 000	-100 390	99,60%	6 333 487	1 148 011			15 202 190	-312 520	
B - Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
II - Renseignements globaux (Titres représentant moins de 1% du capital de HRC)										
A - Filiales non reprises au paragraphe I				7 775	0			15 873 387	-93 430	0
B - Participations non reprises au paragraphe I				1 494	0			16 180 570	-4 072	0
C - Participations (Moins de 10 % du capital détenu par la société)				712	97			73 216 181	17 826 235	33 360
TOTAL GENERAL				95 531 300	87 934 007	0	0	311 498 787	16 980 080	33 360



[Signature]